MAIRIE

Le Conseil Municipal vous invite à prendre part à la commémoration de l'Armistice de 1945 qui aura lieu le :

LUNDI 8 MAI 2017 à 11 H 00

Le rassemblement se fait à la Mairie, pour le dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.
Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.